



POLITIQUE LANCÉENNE DE LA CULTURE 2025-2030

Pour mener à bien sa mission de service public de manière pertinente, efficace et efficiente, le Service de la culture a arrêté sa vision à l'horizon 2030. Cette vision est un parti pris qui permet de faire des choix d'investissement en temps et en argent dans un cadre décrit, connu et partagé par toutes les parties prenantes. Cette vision permet au personnel de la culture de savoir où il doit aller, comment hiérarchiser les priorités et arbitrer les dilemmes.

AXES CLEFS

En tant que ville, les autorités communales doivent offrir à la population lancéenne une politique culturelle dynamique qui célèbre la diversité et favorise l'inclusion de tous les citoyen-nés. Pour y parvenir, nos objectifs sont :

1. Accessibilité

Encourager la participation culturelle de tous en garantissant l'accès aux activités culturelles pour les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les populations moins intégrées.

2. Médiation et sensibilisation

Mettre en place des programmes de médiation pour sensibiliser dès le plus jeune âge, et sur l'ensemble du cycle de vie, à la culture.

3. Promotion de la diversité culturelle

Soutenir les festivals, expositions et événements mettant en avant la richesse des cultures (ethniques, linguistiques, socio-économiques) présentes à Lancy.

4. Soutien aux artistes

Encourager et soutenir les artistes, toutes disciplines confondues, de diverses communautés avec des subventions, des résidences et des espaces dédiés.

5. Développement des espaces culturels

- Centres d'art: développer des expositions en lien avec les enjeux actuels.
- Centres culturels: établir dans les quartiers en développant des centres pour diverses activités culturelles et communautaires.
- Espaces publics: utiliser les espaces publics pour des installations artistiques et des performances reflétant la diversité locale.
- Bibliothèques: déplacer et agrandir la bibliothèque actuelle dans un nouveau lieu, créer une bibliothèque à Lancy Sud et établir un réseau de bibliothèques sur l'ensemble du territoire pour être au plus près des citoyen-es.
- Résidences et ateliers artistiques: poursuivre le développement de lieux de recherche et de création qui soutiennent chaque étape du processus créatif

6. Soutien aux initiatives culturelles

- Subventions et financements: continuer à soutenir financièrement les initiatives culturelles locales en mettant l'accent sur l'inclusivité.
- Partenariats: collaborer avec des organisations, écoles, fondations et entreprises pour soutenir des projets culturels variés.

7. Encouragement de l'innovation culturelle

- Nouvelles technologies: utiliser les nouvelles technologies pour rendre la culture plus accessible et interactive.
- Projets collaboratifs: soutenir des projets collaboratifs et interdisciplinaires qui explorent de nouvelles formes d'expression culturelle.

En ce sens, la Ville de Lancy s'engage à faire de la culture un vecteur de cohésion.

VISION 2030

Pour y parvenir, le Service de la culture:

- Favorise la qualité de vie des habitant-es grâce à une offre accessible, diversifiée et bien répartie sur l'ensemble du territoire.
- Soutient la création artistique et favorise la participation culturelle des Lancyéennes.
- Propose une offre, et un fonctionnement interne, qui s'inscrivent dans les principes de la durabilité et résonnent avec des enjeux de sociétés actuels.
- Innover dans ses prestations et dans ses processus.